

DELIBERATION N° 2008/12-10 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Madame Véronique RAVON

Une adaptation du tableau des effectifs apparaît indispensable afin de permettre l'intégration d'un agent dans les services techniques.

Il est donc proposé de créer un emploi d'Adjoint Technique de 2ème classe à temps complet.

Cet agent permettra de renforcer l'équipe technique en place, et ses missions seront les suivantes :

- Maintenance et entretien des bâtiments,
- Formation aux travaux d'entretien électrique,
- Déneigement : patrouille et déneigement manuel,
- Espaces verts en appoint.

Il convient de noter que cet emploi permettra d'intégrer un agent public non titulaire engagé actuellement par la ville et qui donne entière satisfaction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer un emploi d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2009.
- de réaliser la publicité de la vacance d'emploi auprès du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle.
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2009.